Laid on the table to be considered concurrently with the 4th order of the day.

24.—From Board of Commissioners, to pay an account of \$50 to Mr. Eugène Patenaude.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LARIVIERE, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

25.—From Board of Commissioners, to settle the claim of Mr John A. Sullivan, for \$10,000.

Consideration deferred at the request of Ald. Lamoureux.

Déposé sur le Bureau pour être étudié en même temps que le 4e ordre du jour.

24.—Du Bureau des Commissaires, pour payer à M. Eugène Patenaude un compte de \$50.

Sur proposition de M. l'Ech. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'Ech. LARIVIERE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

25.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de règler pour \$10,000 la réclamation de M. John A. Sullivan.

Délibération remise à la demande de M. l'Ech. Lamou-

26.—Du Bureau des Commissaires, pour payer un bonus de \$1,000 à la John W. Peck Co.

Sur proposition de M. l'Ech. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'Ech. O'CONNELL, il est

Résolu: Que ledit rapport soit renvoyé au Bureau des Commissaires, avec prière de bien vouloir y attacher un rapport démontrant si ladite Compagnie J. W. Peck, Limited mited, s'est conformée à toutes les conditions du contrat intervente les conditions du contrat intervenu entre ladite compagnie et la ci-devant Ville St-Louis

27.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'autoriser la signature d'un contrat avec la Bell Telephone Co.

Sur proposition de M. l'Ech. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'Ech. O'CONNELL, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté, pourvu, toutefois, qu'une restriction soit faite à l'effet que si la Commission qu'une restriction soit faite à l'effet que si la Commission des Chemins de Fer accorde une réduction dans les tany de les tany les taux chargés par la Compagnie de Téléphone Bell, cette réduction s'appliquera aux taux chargés à la Cité par la Compagni s'appliquera aux taux chargés à la Cité par la Compagnie de Téléphone Bell qui seront plus élevés que ceux que la Téléphone Bell qui seront plus élevés que ceux que ladite Commission des Chemins de Fer approu-

Pélargissement de la ruelle Saint-Louis, quartier Emard.

Sur proposition de M. l'Ech. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'Ech. EMARD, il est Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

29 Du Bureau des Commissaires, répondant à une question posée par M. l'Ech. Dandurand

Sur proposition de M. l'Ech. L. A. LAPOINTE, appuyée M. l'Ech. C. C. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'Ech. O'CONNELL, il est

Resolu: Que ledit rapport soit reçu et qu'une copie en soit transmise à M. l'échevin Dandurand.

30. Du Bureau des Commissaires, répondant à une certaine question posée par M. l'échevin Robinson.

Sur proposition de M. l'Ech. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'Ech. O'CONNELL, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et qu'une copie en lit transport. soit transmise à M. l'échevin Robinson et que ledit rapport soit reque le le dit rapport soit reque le le dit rapport soit reque le le dit rapport soit reque le dit rapport soit reçue et qu'une copie soit reque le dit rapport soit reçue et qu'une copie soit reque le dit rapport soit reçue et qu'une copie soit reque le dit rapport soit reçue et qu'une copie soit reque le dit rapport soit reque soit reque le dit rapport soit reque le dit rapport soit reque soit reque le dit rapport soit reque le dit rapport soit reque soit requ soit transmise à M. l'échevin Robinson et que rent renvoyé à la Commission Spéciale nommée pour faire enquêt à la Commission Spéciale nommée pour faire une enquête au sujet du poste de police de la Longue-Pointe

31 Du Bureau des Commissaires, réitérant son rapport l'effet d à l'effet de permettre à M. H. G. Stanton d'occuper un cer-tain losses tain logement sur l'Ile Sainte-Hélène.

Sur proposition de M. l'Ech. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'Ech. O'CONNELL, il est

Résolu: Que le Conseil est d'opinion que cette question st du resseur le Conseil est d'opinion que cette question est du ressort du Bureau des Commissaires et qu'il n'y a pas lieu de faire rapport au Conseil à ce sujet. Ledit

Ledit rapport au Conseil a ce suje. Ommissaire Commissaires.

32 Du Bureau des Commissaires, concernant le poste de cohers à l'avelue et DesRivières. cochers à l'angle des rues St-Jacques et DesRivières.

Sur proposition de M. l'Ech. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'Ech. DANDURAND, il est

26. - Fron Board of Commissioners, to pay a bonus of \$1,000 to the John W. Peck Co.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That said report be referred back to the Board of Commissioners, with a request that they attach thereto a report showing whether the J. W. Peck Co. Limiter, has complied with all the conditions of the contract passed between the said Company and the former Town of St. Louis.

27.—From Board of Commissioners, to authorize the signing of a contract with the Bell Telephone Co.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That said report be received and adopted, provided, however, that a restriction be made to the effect that, in the event of the Board of Railway Commissioners, reducing the rates charged by the Bell Telephone Co., such reduction shall apply to the rates charged to the City by the Bell Telephone Co., which shall be higher than those approved of by the said Board of Railway Commissioners.

28 -From Board of Commissioners, 're' expropriation for the widening of St. Louis Lane, Emard ward.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. EMARD, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

29.—From Board of Commissioners, replying to a question put by Ald. Dandurand.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That said report be received and that a copy thereof be transmitted to Ald. Dandurand.

30.—From Board of Commissioners, replying to certain

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. question put by Ald. Robinson. O'CONNELL, it was

Resolved: That said report be received, that a copy thereof be transmitted to Ald. Robinson and that said report be referred to the Special Committee on investigation anent Longue-Pointe police station.

31.—From Board of Commissioners, reaffirming their report to allow Mr. H. G. Stanton, to occupy a certain dwelling on St. Helen's Island.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That the Council is of opinion that this question rests with the Board of Commissioners and there is no occasion to report to Council in connection therewith.

Said report was therefore referred back to the Board of Commissioners,

32.—From Board of Commissioners, anent cab-stand, corner St. James and DesRivières streets.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. DANDURAND, it was

Resolved: That said report be received and that the Board of Commissioners be authorized to change or abolish the cab-stand situated corner DesRivières and St. James streets, the whole in compliance with the provisions of Art. 300a of the Act 1, George V, 2nd Session, chap. 60. (Aldermen N. Lapointe & O'Connell dissenting).

33.-From Board of Commissioners, replying to a question put by Ald. Clément 're' heating water in public baths.

34.—From Board of Commissioners, replying to a ques-